

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES ARBITRES**

Sous-Commission de Metz

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION DE BUREAU
DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 2019**

Présidence : M. AULBACH.
Présents : MM. BASTIEN, BERNARD, BRILLOUET et ZANETTI.
Assiste : M. PERNOT (représentant le CD du DMF).
Excusés : MME HINDERCHIETTE (représentante des arbitres SCA Metz) et M. TAESCH (vice-Pdt du D.M.F.).

1. COURRIER

- Courriel de Madame Sophie Lluch, nouvelle référente arbitrage féminin annonçant son intention de programmer une rencontre d'arbitre féminin le 29 novembre 2019 : pris note, la SCA Metz lui souhaite d'avoir le succès escompté,
- Courriels de la CDA Moselle concernant quelques arbitres qui reprennent l'arbitrage ou qui sont mutés sur le territoire de la SCA Metz : remerciements,
- Courrier concernant un trop perçu de frais d'arbitrage de la part d'un arbitre arrivant sur la SCA Metz, l'arbitre a été convoqué à cette réunion de Bureau car il ne manifeste pas beaucoup d'enthousiasme à rembourser,
- Courriel du Président de la J.A. Rémyilly : pris note en lui demandant en retour de rappeler à son arbitre qu'il lui appartient de mettre lui-même ses indisponibilités sur MyFFF, le secrétaire de désignations n'étant pas son secrétaire. C'est la deuxième fois que cela se reproduit malgré un rappel courtois. Il n'y aura pas de troisième fois. L'arbitre est invité à prendre connaissance du fascicule d'arbitrage édité et mis en ligne sur le site du DMF par la CDA Moselle depuis le 20 août 2019, fascicule qu'il n'a visiblement pas lu.

3. ADMINISTRATIF

- La SCA Metz rencontre quelques difficultés à récupérer les autorisations d'arbitrage pour les nouveaux stagiaires en raison d'informations erronées en provenance de la LGEF relatives aux aptitudes médicales. La CDA Moselle informée tente de régler le problème.
- Bienvenue à l'arbitre Tijahi en provenance de la CDA 54.

4. TECHNIQUE

- Les candidatures D2 ont été transmises à la CDA Moselle. L'arbitre Simmermann n'a pas confirmé sa candidature.
- Merci à Jonathan Kieffer et Christophe Vazquez qui conduiront la formation des candidats avec le secrétaire technique. Les rôles ont été définis et chacun est informé de l'amplitude de ses actions.
- Les candidatures des JA souhaitant se présenter à l'examen probatoire CJAL ont été transmises à la CDA Moselle. L'arbitre Chaouechi n'a pas confirmé sa candidature.
- Le Bureau de la SCA Metz décide de proposer l'arbitre Hinderchiette pour suivre la filière "assistante Ligue".
- Bernard Millet effectue une formation "futsal" spécifique ce jour à destination des arbitres qui vont officier sur des matches de Futsal.

5. DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : 22 novembre 2019 à 18H00.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach